



PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNES DE LOUDÉAC ET DE TRÉVÉ

Par arrêté préfectoral du 22/05/2019 , une enquête publique de 31 jours est ouverte du 17 juin 2019, 9h00, heure d'ouverture de l'enquête, au 17 juillet 2019, 17h00, heure de clôture de l'enquête, dans les mairies de Loudéac et de Trévé sur la demande d'autorisation unique présentée par la SAS Parc Eolien le Menec, siège social Val d'Orson - rue du Pré Long 35770 Vern-sur-Seiche, pour la création d'un parc de 6 éoliennes à Loudéac et Trévé.

La mission régionale d'autorité environnementale a émis un avis sur le projet.

Le dossier est consultable à partir du site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/1361>

Le dossier également, en ligne sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor: <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classées-industrielles/Enquêtes-publiques> et sera consultable gratuitement sur un poste informatique situés dans les mairies de Loudéac et de Trévé.

Le dossier complet, support papier, comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique dans les mairies de Loudéac et Trévé aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

lundi	Loudéac : du lundi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Trévé : de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
mardi	Loudéac: de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Trévé : de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
mercredi	Loudéac: de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Trévé : de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
jeudi	Loudéac: de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Trévé :de 8h45 à 12h30.
vendredi	Loudéac: de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Trévé : de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
samedi	Loudéac : samedi de 9h00 à 12h00 Trévé: mairie fermée

Le public peut formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles mis à sa disposition par les mairies de Loudéac et de Trévé,
- par courrier au commissaire enquêteur adressé aux mairies de Loudéac et/ou de Trévé,
- par voie électronique à l'adresse mail dédiée : enquete-publique-1361@registre-dematerialise.fr du 17 juin 2019, 9h00, heure d'ouverture de l'enquête, jusqu'au 17 juillet 2019, 17h00, heure de clôture de l'enquête.

Les contributions électroniques reçues seront consultables sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/1361> et à partir du site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée, après clôture de l'enquête. Mme Marie-France Granville, secrétaire administrative de sous-préfecture en retraite, est désignée commissaire enquêteur. Elle recevra le public les :

Lundi 17 juin 2019	9h00 à 12h00 - mairie de Loudéac
Jeudi 27 juin 2019	9h00 à 12h00 - mairie de Trévé
Samedi 6 juillet 2019	9h00 à 12h00 - mairie de Loudéac
Jeudi 11 juillet 2019	9h00 à 12h00 - mairie de Trévé
Mercredi 17 juillet 2019	14h00 à 17h00 - mairie de Loudéac

Toute information peut être demandée auprès de M. Michel Gillet, responsable du projet, à l'adresse mail suivante : gillet@pt-technologie.fr ou par téléphone au n° 02-99-36-04-13.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Loudéac et de Trévé et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à une autorisation unique assortie de prescriptions, soit à un refus.